



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

**CIRCUIT FELIX GUICHARD
MONSIEUR GUY GUICHARD
400 CHEMIN ROBESPIERRE
LES ORANGERS
97437 SAINT ANNE**

Paris, le 30 octobre 2017.

Pôle Sport.
Tél : 01 44 30 28 79
Email : lhachfi@ffsa.org

Objet : Circuit automobile Asphalte situé à Saint Anne (97).

Monsieur,

Pour faire suite à notre inspection du 21 janvier 2017, et compte tenu de vos correspondances relatives à la réalisation des aménagements demandés dans notre rapport de cette visite, nous sommes en mesure de délivrer un avis favorable dans le cadre de l'instruction de votre demande d'homologation préfectorale du circuit asphalte, dans le sens horaire de roulage.

Le circuit d'essai, entraînement, école de pilotage devra être exploité dans le respect des règles techniques et de sécurité des circuits asphalte, et conformément au plan du 22 septembre joint au présent courrier.

Dans la configuration indiquée sur le plan, le circuit de 1300m pourra être homologué pour recevoir les véhicules suivants :

- Berlines, GT de série et véhicules de rallye : 13 véhicules maximum en piste

Ce circuit pourra accueillir des événements au cours desquels le départ est donné simultanément à au plus 2 véhicules.

Une licence de parcours vous sera attribuée dès réception de l'arrêté d'homologation préfectorale.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération respectueuse.

Laurent HACHFI
Responsable du Service
Sécurité et Homologations

Copie :

- Monsieur le Président de la Ligue du Sport Automobile
- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Benoît.
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Préfecture de votre département

